

Éloge funèbre de Mme Pierrette Cahay-André

Le président (devant l'assemblée debout): Pierrette Cahay-André, membre honoraire de la Chambre des représentants, est décédée le 18 octobre dernier à Hermalle-sous-Argenteau, après une longue maladie. Elle avait 74 ans.

Mue par l'intérêt qu'elle portait aux questions sociales, Mme Cahay-André a obtenu le diplôme de graduée en sciences sociales du travail.

Fraîchement élue conseillère communale de Richelle au PSC, elle devint immédiatement échevine en janvier 1971, puis bourgmestre en juillet de la même année.

Après la fusion des communes, elle devint bourgmestre de Visé, en janvier 1977, un mandat qu'elle continuera à occuper jusqu'en février 1989. De janvier 2001 à décembre 2006, elle fut à nouveau échevine, notamment chargée de l'environnement et, en janvier 2007, elle devint présidente du CPAS de Visé.

Mme Cahay-André fut conseillère communale sans interruption de janvier 1971 à son décès.

Depuis le milieu des années quatre-vingts, Pierrette Cahay-André était également active à l'échelon politique provincial et national.

Elle fut conseillère provinciale de la province de Liège d'octobre 1985 à décembre 1987 et d'octobre 1988 à mars 1989.

Elle siégea ensuite au Sénat de mars 1989 à avril 1995, après quoi elle fut membre de la Chambre sans interruption entre mai 1995 et juin 2007, d'abord pour le PSC puis, dès janvier 1999, pour le PRL-FDF-MCC. En juin 1995, elle assuma durant quelques semaines la fonction de vice-présidente de notre Assemblée.

Pierrette Cahay-André savait établir de manière sincère et directe le contact avec tout qui croisait son chemin. Elle était de ces femmes politiques qui conçoivent l'exercice d'un mandat et les responsabilités qui l'accompagnent comme un service à la population.

Dans l'exercice de sa mission, elle se laissait guider à la fois par sa conviction politique et par le souci de l'autre que lui inspirait sa noble nature.

L'égalité entre les hommes et les femmes lui tenait particulièrement à cœur. Pendant douze ans, elle a été un membre actif du Comité d'avis pour l'émancipation sociale. Elle était intarissable sur l'évolution législative qui a permis à un nombre croissant de femmes de siéger au Parlement. Dans les forums parlementaires internationaux, elle défendait avec enthousiasme les particularités des mécanismes inventés en Belgique pour parvenir à ce résultat.

Pierrette Cahay a siégé pendant des années à la commission des Affaires sociales. Fidèle et assidue, elle y a défendu le point de vue de son groupe jusqu'au dernier jour de son dernier mandat, malgré la durée du trajet, qu'elle faisait en train, quelles que fussent les conditions atmosphériques.

Au nom de la Chambre, j'ai adressé mes plus sincères condoléances à la famille de la défunte.

Yves Leterme, premier ministre : Pierrette Cahay-André a siégé au Parlement sans interruption de 1989 à 2007. Elle fut une parlementaire aux intérêts variés: les questions sociales de même que le statut des indépendants et la situation de la femme dans la société.

En tant qu'ancien collègue, je puis m'exprimer au nom de vous tous et affirmer qu'elle était une femme chaleureuse, aimable et appréciée de tous. Elle était aussi une parlementaire très motivée.

Si son cœur n'a jamais quitté ni son mari ni ses enfants à Richelle, elle n'a toutefois jamais failli à son devoir durant les séances parfois très longues tenues dans cet hémicycle.

Chers collègues, une grande dame nous a quittés. C'est donc au nom de tout le gouvernement que je tiens à présenter mes condoléances à sa famille.

L'Assemblée debout observe une minute de silence.